



La Porte du Hainaut

Communauté d'Agglomération

La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH) regroupe 47 communes et compte 160 249 habitants, au cœur de la région Hauts-de-France. Le territoire s'étend sur plus de 330 km² de l'Amandinois au nord, à l'Ostrevant au sud, en passant par le Denaisis. Situé non loin de la Belgique, c'est un territoire dynamique, bénéficiant d'une réelle attractivité et d'un développement économique en essor constant.

Ses communes offrent une vraie diversité de paysages, comme en témoignent son appartenance au Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, ses ressources en eau, que ce soient celles aux vertus bienfaitrices des thermes de Saint-Amand-les-Eaux ou celles des nombreuses voies d'eau qui la traversent, telles que la Scarpe ou encore l'Escaut. Sa richesse c'est aussi un patrimoine culturel, des bâtiments à l'architecture héritée de l'ère industrielle, une gastronomie qui s'appuie sur des produits du terroir renommés et des activités à faire en groupe ou en famille...

<http://www.agglo-porteduhainaut.fr/>

La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut recrute un.e :

CHARGÉ.E DE DÉVELOPPEMENT PROJETS HABITAT

Date limite de candidature :	19/02/2020
Date prévue du recrutement :	Poste à pourvoir dans les meilleurs délais
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou contractuel
Salaire indicatif :	Selon niveau et/ou expérience
Nombre d'offre(s) :	1
Grades/Cadres d'emplois	A ou B

Missions

Niveau du diplôme	Formation supérieure titulaire d'un diplôme de niveau Bac+ 5 dans les domaines de l'habitat, de l'aménagement, de l'urbanisme ou du développement local, justifier d'une expérience similaire au sein d'une collectivité
-------------------	--

Descriptif des missions

Au sein de la Direction Habitat et Renouvellement urbain vous initiez le développement de nouvelles opérations habitat, vous contribuez à leur émergence auprès des communes et des opérateurs logements, vous participez à leur mise en œuvre afin d'atteindre les objectifs de construction inscrits à l'axe 2 du PLH 2017-2022.

Objectifs :

- Relancer la construction de logements neufs dans le cadre d'opérations d'aménagement diversifiées pour répondre d'une part au besoin de logements locatifs sociaux ou/et en accession sociale et d'autre part pour proposer une offre de logements en accession privé et en foncier libre de constructeurs.
- Ce déploiement de logements neufs devra s'inscrire dans la politique de renouvellement urbain de la CAPH et participer à la revalorisation et l'attractivité du territoire ainsi qu'au rééquilibrage de l'offre.
- L'ensemble des opérations issues de cette politique de relance devront être accompagnées en visant l'amélioration de leur qualité environnementale, urbaine et architecturale

Missions :

Maitrise foncière : Mettre en œuvre les outils de la stratégie foncière en lien avec le PLUi et en adéquation avec les besoins en construction neuve sur le territoire. Référentiel foncier, convention EPF

Conseil : Appuyer et aider les élus des communes à définir leurs projets, à formaliser leurs besoins, à définir leurs programmes en compatibilité avec les objectifs du PLUI (2019) et du PLH (Conseil, Marché d'études préalables,...),

Montage opérationnel : Accompagner pour le compte des communes et de la CAPH la mise en œuvre des opérations (Marche d'assistance à la DUP/ Concession/suivi procédure PA-PC en lien avec ADS, Appel à projets, équilibre financier etc.)

Participer à l'animation d'une « démarche partenariale » avec l'ensemble des acteurs de l'habitat : bailleurs, promoteurs, financeurs : Action logement, CDC, ARHLM, DDTM, EPF, etc.

Contribuer aux réflexions permettant l'évolution de la politique communautaire et le développement de nouvelles actions, tant sur le champ de la construction que du parc existant.

Contribuer à l'évaluation du PLH 2017-2022 et à son bilan à mi-parcours, ainsi qu'au bilan de mandat

Profil recherché

Expérience avérée souhaitée dans le domaine de l'instruction des dossiers de financement HLM

Savoirs, Savoir-faire

Formation supérieure titulaire d'un diplôme de niveau Bac+ 5 dans les domaines de l'habitat, de l'aménagement de l'urbanisme ou du développement local, justifier d'une expérience similaire au sein d'une collectivité,

Aptitude à analyser les enjeux des projets d'aménagement à dominante « habitat » sur les plans technique, économique et qualitatif, sensibilité aux questions environnementales.

Connaissances en marchés publics, procédures d'urbanisme réglementaire et opérationnelles.

Maîtrise des procédures de financement en matière d'habitat et d'aménagement

Maîtrise de la réglementation en matière de financement du logement social et de la réglementation issue du C.C.H, du cadre réglementaire des politiques publiques de l'habitat-logement.

Capacité à développer des partenariats et animer un réseau d'acteurs.

Maîtrise des outils informatiques et notions SIG

Savoir être

Sens du travail en équipe, du relationnel et aptitude à la transversalité

Rigueur et organisation, force de propositions

Qualité d'initiatives dans l'organisation du travail

**Les candidatures (Lettre de motivation + CV) sont à adresser avant le 19 février 2020 par voie postale à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut
Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG**

Ou par voie numérique à l'adresse suivante : drh@agglo-porteduhainaut.fr